

vomissement par le tartre stibié). Je reviendrai plus loin sur les particularités de la médication vomitive chez eux. Les vomitifs ne jouent pas, dans la médecine des vieillards, le rôle important qui leur semble attribué par la ressemblance de cet âge avec l'enfance, au point de vue de la proclivité aux bronchites prenant aisément le caractère suffocant, et à celui de la fréquence des surcharges gastriques. Il y a là une singularité qu'il conviendrait d'examiner de plus près. Mérat, tout en reconnaissant que les vomitifs doivent être donnés avec mesure aux vieillards et que les purgatifs leur conviennent mieux, émet cependant le conseil, un peu contradictoire, que des doses fortes de substances vomitives doivent leur être prescrites. Je crois que l'ipéca, qui est le vomitif par excellence des enfants, est aussi celui qui convient le mieux aux vieillards. Chez la femme, il faut éviter la période menstruelle, mais encore cette contre-indication n'est-elle pas absolue quand l'indication nette et urgente d'un vomitif est établie. Il faut, dans ce cas, ne jamais recourir à l'émétique, mais seulement à l'ipéca. La gestation n'est pas non plus un empêchement formel à l'emploi d'un vomitif. Quand on voit de malheureuses femmes en proie aux vomissements incoercibles de la grossesse, vomir pendant plusieurs mois, et presque sans répit, sans que la greffe fœtale soit compromise, on se prend à douter formellement que le vomissement soit abortif. C'est une raison de discrétion, mais non pas d'abstention. Le port d'une ventrière, pendant l'effet vomitif, est de rigueur. Si quelques pré-ludes d'avortement venaient à se produire, on arrêterait les vomissements par les moyens indiqués plus haut, et on recourrait aux lavements laudanisés et au repos.

L'existence d'une hernie ne contre-indique pas les vomitifs; il suffit que la hernie soit réduite, bien contenue, et que le malade, à chaque effort de vomissement, aide la contention par l'application de sa main sur la pelote. La constatation d'un anévrysme serait, au contraire, une raison de ne pas recourir aux vomitifs; on m'a cité le fait d'une rupture d'un anévrysme de l'aorte sous l'influence de vomissements spontanés.

ARTICLE IV. — APPLICATIONS DES VOMITIFS

De tout temps, la médication vomitive a joué un rôle considérable en thérapeutique. On n'a qu'à parcourir les livres hippocratiques pour se convaincre de la part que lui faisait la médecine grecque. Les aphorismes 4, 6, 17, 18, de la première section, tracent magistralement les indications des évacuants, terme générique qui embrassait les vomitifs et les purgatifs, dont l'action

était si habituellement réunie. L'emploi de ces agents était si familier aux médecins de l'antiquité, que purger ou faire vomir était désigné par le mot général *médicamenter* (φαρμακεῖν). Les doctrines humorales, les plus vivaces de toutes, devaient, dans la succession des siècles, conserver aux vomitifs ce rôle dominant, et c'est encore dans les œuvres des médecins du XVII^e et du XVIII^e siècle, qu'il faut aller apprendre le parti que l'on peut tirer de cette médication héroïque. La doctrine broussaisienne lui a fait subir, pendant un temps, une éclipse complète; et c'est chose vraiment piquante que de voir le bruit qui s'est fait autour de la première dose d'émétique qui fut donnée dans le service d'Andral, en plein terrorisme des esprits devant lesquels on évoquait incessamment et très-gratuitement, nous l'avons vu, le fantôme de la gastrite provoquée. On publia, comme une nouveauté clinique d'une indicible hardiesse, les six observations d'embarras gastrique, de fièvre bilieuse, d'angines, etc., traités à la Pitié, par le tartre stibié ou l'ipéca. (*Recherches sur quelques usages thérap. des vomitifs dans le service de M. le professeur Andral, à la Pitié*, in *Bulletin de thérap.*, 1832, t. III, p. 225.) La presse s'en émut, et il y avait de quoi, car c'était un retour offensif de l'esprit de traditionalisme contre les doctrinaires de la médication gommo-hirudinée. Aujourd'hui, sous la pression des faits, la restauration d'une pratique dont les Sydenham, les Fernel, les Stoll, les Frank, etc., avaient fait ressortir avec tant d'autorité les avantages, est complètement opérée. Il n'est que juste de reconnaître que l'Ecole de Montpellier, qui a conservé fidèlement le dépôt des vérités traditionnelles de la thérapeutique pendant que les esprits se courbaient ailleurs sous le despotisme de l'Ecole du Val-de-Grâce, a singulièrement préparé cette restauration. C'est là l'une des manifestations du rôle utile qu'elle a toujours rempli dans sa mission séculaire de renouer le traditionalisme au progrès.

Espérons que la saignée n'aura pas un sort plus rigoureux et que son heure, à elle aussi, ne tardera pas à venir.

Pour mettre un peu d'ordre dans les innombrables applications de la médication vomitive, je l'envisagerai successivement: 1^o comme moyen de déplétion gastrique; 2^o comme secousse mécanique; 3^o comme agent de modification de la muqueuse de l'estomac dans l'embarras gastrique, quelle qu'en soit la forme, qu'il soit idiopathique ou symptomatique; 4^o comme moyen antiphlogistique; 5^o comme moyen de contrefluxion; 6^o comme agent de sédation cardiaque; 7^o comme modificateur de la muqueuse aérienne et de l'innervation pulmonaire; 8^o comme moyen hypercrinique; 9^o comme moyen perturbateur.

§ 1. — Déplétion gastrique

Lorsqu'une substance toxique dont il importe de prévenir l'absorption a été introduite dans l'estomac, ou lorsque celui-ci contient des aliments réfractaires à la digestion, l'indication des vomitifs ou de la pompe gastrique est nettement posée.

J'ai déjà parlé de la pompe stomacale comme moyen à employer dans les empoisonnements (t. II, p. 264), et je crois que nous ferions bien de nous inspirer, à ce sujet, de la pratique des Anglais, auxquels le maniement de cet appareil, propre à retirer les liquides de l'estomac et à y introduire des antidotes, est très-familier. Je n'ai qu'à rappeler ce que j'en ai dit et à indiquer le procédé d'introduction de la sonde œsophagienne (1).

L'emploi des vomitifs, dans le cas d'empoisonnement, est soumis à des règles qui dépendent de la nature de l'empoisonnement et des symptômes généraux qui l'accompagnent. Il faut tenir compte des incompatibilités chimiques, soit du poison, soit des antidotes employés avec le vomitif lui-même. L'émétique peut être décomposé, il peut déprimer fortement l'organisme et agir ainsi dans le sens de la maladie toxique; l'ipéca, plus inoffensif, est moins sûr; les sulfates de zinc et de cuivre ne conviennent pas à toutes les sortes d'empoisonnement; la titillation de la

(1) 1179. On introduit la sonde par la bouche, toutes les fois que cela est possible, c'est-à-dire que le patient ouvre volontairement la bouche ou qu'on peut écarter les mâchoires; par cette voie, la sonde est d'une introduction plus facile. On ne recourt à l'introduction par les narines que quand on ne peut pas faire autrement, parce que la sonde a de la tendance, quand elle a franchi le voile du palais, à se recourber en avant et à rencontrer l'orifice supérieur du larynx. « On fait renverser la tête du malade en arrière, position qui rapproche l'axe de la bouche de l'œsophage; puis, déprimant la base de la langue avec l'index et le médus de la main gauche, on porte aussi avant que possible dans l'arrière-bouche l'extrémité de la sonde; tenue comme une plume à écrire entre les trois premiers doigts de la main droite, et on la guide avec ceux de la main gauche qui maintiennent la langue abaissée. On évitera d'engager la sonde dans le larynx, en la portant plus en arrière. On reconnaît que la sonde a pénétré dans les voies aériennes à l'oppression et à la toux qui surviennent immédiatement. En cheminant dans le conduit pharyngo-œsophagien, la sonde peut bien produire des efforts de vomissement, mais non des accès de toux. Il arrive souvent que la sonde, même dans les cas où il n'y a pas de rétrécissement, est arrêtée par une sorte de spasme de l'extrémité inférieure de l'œsophage; on facilitera son introduction en la faisant tourner sur elle-même. » (A. Dubrueil, *Elém. de méd. opérat.*, 1875, p. 587.)

luette est un moyen infidèle; l'eau chaude prise en grande quantité peut, en délayant les poisons, favoriser leur absorption.

A certains moments, on était donc désarmé; la découverte des propriétés vomitives de l'apomorphine est venue ajouter un renfort très-utile à la méthode des injections hypodermiques, qui ne disposait, en ce qui regarde la médication vomitive, que de la seule *émétine*, dont la sûreté d'action laisse à désirer. L'apomorphine est le véritable vomitif des empoisonnements et il ne reconnaît d'autre contre-indication que celle des vomitifs en général; c'est-à-dire, l'existence supposée, comme dans les empoisonnements caustiques (acides concentrés, potasse caustique, etc.), d'une eschare de l'estomac. On comprend que, dans ce cas, les contractions de cet organe dans l'acte du vomissement pourraient en provoquer la rupture.

L'indigestion dans laquelle éclatent des symptômes généraux assez graves, sans que l'économie puisse amener d'elle-même l'exonération gastrique, indique l'emploi des vomitifs (eau chaude, tartre stibié et ipéca, associés ou isolés); mais le vomissement est alors difficile à obtenir si le repas est récent, parce que le vomitif arrive difficilement au contact de la muqueuse; dans ce cas, s'il y a de l'anxiété, du refroidissement, de la tympanite; si l'on constate, en un mot, cet appareil grave de symptômes qui peut aboutir à une terminaison funeste, les vomitifs doivent céder la place à la pompe stomacale.

§ 2. — Secousse mécanique

Il est des cas où l'acte musculaire du vomissement, la convulsion expiratoire qui l'accompagne, doivent être seuls utilisés; tel est, par exemple, le cas de corps étrangers arrêtés dans l'œsophage et qui n'ont pu être ni extraits par les moyens mécaniques, ni poussés dans l'estomac. Un vomitif agit alors de deux façons: par la propulsion énergique que les matières solides ou liquides de l'estomac exercent sur le corps étranger en le prenant à *tergo*, et par les contractions violentes que le spasme vomitif suscite dans les muscles de l'œsophage. Il est évident que, si le corps étranger était assez volumineux pour obturer complètement le calibre de ce conduit, les injections d'apomorphine ne pourraient avoir qu'un mauvais résultat et exposeraient même à une rupture de l'œsophage. Le travail de Hévin sur les corps étrangers de l'œsophage (*Mém. de l'Acad. royale de chirurg.*, t. I), celui de Sue (*Mém. de la Soc. médic. d'émul.*, t. IV), montrent tout le parti que l'on peut tirer des vomitifs pour provoquer l'expulsion de corps étrangers arrêtés dans l'œsophage.

Je rapporterai à cette action mécanique des vomitifs leur uti-

lité dans le croup. Sans doute la secousse qu'ils provoquent n'agit pas seule, et, si le courant d'air rapide qui traverse la trachée et le larynx, dans l'expiration forcée qui produit l'exonération stomacale, peut détacher les fausses membranes, il faut aussi invoquer la sécrétion abondante qui se fait au-dessous d'elles, sous l'influence des vomitifs, et qui tend à les décoller de la muqueuse.

Les vomitifs constituent, en réalité, un des moyens les plus utiles dans le traitement, d'ailleurs complexe, du croup. Forget (de Strasbourg) allait peut-être un peu loin en considérant l'action des vomitifs comme exclusivement mécanique; mais il faut cependant faire à la secousse la plus grande part dans les résultats obtenus. Dans ce cours d'idées, il regardait le choix du vomitif comme indifférent, et le meilleur pour lui était « celui qui fait le mieux vomir. » Je ne crois pas que ce soit le seul critérium de la valeur des vomitifs dans le croup; il y a lieu de tenir compte des conditions de l'état général. C'est ainsi que le sulfate de cuivre convient mieux que le tartre stibié, quand il y a déjà un certain degré de dépression des forces. Au reste, il est de remarque que, dans le croup comme dans les maladies où il faut répéter l'action vomitive, on doit changer les substances émétiques et les faire alterner, pour prévenir une assuétude qui compromettrait le résultat que l'on recherche.

L'ouverture des abcès des amygdales par le fait d'un vomitif, l'avulsion des produits diphthéritiques qui tapissent le voile du palais, les amygdales, etc., sont encore le résultat de l'action mécanique des vomitifs.

§ 3. — Modification de la muqueuse stomacale

L'embarras gastrique est un état pathologique encore mal connu dans sa nature, mais dont personne ne récuse l'importance clinique, qu'il existe par lui-même ou qu'il se rattache, comme symptôme ou complication, à une autre maladie. C'est une sorte de dyspepsie accidentelle qui revêt deux formes principales: l'embarras gastrique muqueux et l'embarras gastrique bilieux.

Le premier, qui semble devoir être rattaché à une maladie de l'épithélium et à un trouble dans les sécrétions gastriques, est caractérisé par un goût fade, nauséux, un défaut d'appétit, une sensation de plénitude, un enduit blanc de la langue, une hypersécrétion gutturale de mucosités blanches, épaissies ou transparentes, de la salivation, quelquefois des aphthes, de l'anorexie, des nausées, des vomissements de matières acides filantes.

En même temps coexistent souvent du hoquet, des flatuosités, une urine pâle se troublant par le refroidissement, etc.

Le second présente une prédominance des symptômes bilieux: la bouche est amère, l'haleine fétide; il y a de la diarrhée bilieuse; on constate une teinte légèrement sub-ictérique des sclérotiques et de la peau; les urines sont rares et elles charrient des matières colorantes de la bile.

L'école du Val-de-Grâce voyait dans l'embarras gastrique le résultat constant d'une irritation de l'estomac, et elle proscrivait formellement les vomitifs comme une pratique incendiaire, susceptible d'aggraver cette prétendue phlogose de la muqueuse. Ceux-là mêmes qui considèrent aujourd'hui l'embarras gastrique comme une irritation superficielle de l'estomac, obligés de reconnaître que les vomitifs le guérissent et que nulle inflammation gastrique ne succède à leur emploi, invoquent, pour concilier ces faits, le bénéfice d'une action *substitutive locale* modifiant l'irritation de la muqueuse, en changeant la nature, et la rendant spontanément curable; telle est encore la théorie de Trousseau et Pidoux.

Je crois, pour mon compte, que c'est surtout l'élément glandulaire de la muqueuse qui est atteint dans l'embarras muqueux et qu'il y a en même temps hypersécrétion épithéliale; les vomitifs agissent en modifiant les sécrétions de l'estomac, comme agissent les purgatifs dans les diarrhées chroniques et les dysenteries, en ramenant les sécrétions à leur type physiologique. Cependant on ne peut pas oublier qu'il y a de plus, dans l'action vomitive, un effet mécanique aboutissant au rejet de mucosités adhérentes, de détritibus alimentaires et indigérés, etc.

L'embarras gastrique est l'indication la plus nette des vomitifs, et leur utilité, dans ce cas, est consacrée par une expérience séculaire. Hippocrate a dit à ce propos: « *Non febricitanti, appetitus dejectus et oris ventriculi morsus et tenebricosa vertigo et os amarescens, sursum purgante opus esse indicat.* » (Aph., sect. IV, 17.) On ne saurait méconnaître l'embarras gastrique à ce tableau, dans lequel le *vertige dyspeptique*, retrouvé récemment, est nettement indiqué. Il convient de se rappeler ici que le mot *purgation* signifie surtout *action vomitive*, dans les livres hippocratiques.

C'est certainement à l'élément *embarras gastrique* que s'adressent surtout les vomitifs dans ce qu'on a appelé la *fièvre bilieuse gastrique*, état morbide fort mal déterminé, que l'on peut rattacher tantôt à la fièvre muqueuse, tantôt à la fièvre typhoïde légère. Ici, l'emploi des vomitifs et des tempérants est indiqué.

La *fièvre muqueuse*, que j'ai proposé, il y a longtemps, d'ap-

peler *rémittente dyspeptique*, et qui me semble absolument distincte des typhoïdes, est aussi justiciable de l'action des vomitifs. La *fièvre bilieuse* simple de nos pays, et à plus forte raison la *bilieuse hématurique* des pays intertropicaux, réclament aussi l'emploi des évacuants, et en particulier des vomitifs. Au reste, dans toutes les fièvres des pays chauds, l'embarras gastrique étant un symptôme à peu près constant, il y a lieu de faire intervenir l'action émétique.

Quelle que soit leur nature, les pyrexies débutent presque toujours par l'embarras des premières voies, et je ne connais guère de fièvres typhoïdes qui ne s'accommodent très-bien, au début, de l'administration de l'ipéca.

Je dois aussi faire ressortir l'utilité des vomitifs dans les fièvres intermittentes. Ici interviennent deux actions : une perturbation qui peut arrêter les accès, je ne veux pas en parler ici ; une action évacuante qui débarrasse la fièvre intermittente d'une complication à peu près constante, quand la maladie dure depuis longtemps, et qui facilite l'absorption de la quinine. Bretonneau a constaté que la quinine agit beaucoup mieux après un vomitif, et c'est là un fait clinique incontestable. Hufeland avait aussi une très-grande confiance dans cette action des vomitifs. Le fameux *bolus ad quartanam* ⁽¹⁾, qui est une absurdité pharmacologique, devait probablement à son action vomitive son utilité contre les fièvres. On sait aussi que Sydenham saignait dans les fièvres tierces vernaes et donnait ensuite le *safran des métaux*. La seconde partie de cette formule est évidemment la seule à retenir. Aujourd'hui que nous avons dans les injections hypodermiques un moyen de triompher de cette apathie de l'estomac pour la quinine, l'utilité d'un vomitif est moins fréquente ; mais encore gagne-t-on du temps et abrège-t-on les convalescences en combattant l'embarras gastrique concomitant.

§ 4. — Action antiphlogistique

Les vomitifs jouent-ils un rôle utile dans la médication antiphlogistique ? On n'en saurait douter, et ils détournent ou éteignent l'inflammation d'organes plus ou moins éloignés, par un mécanisme complexe ; à savoir : par la contrefluxion énorme que l'action du vomitif produit sur la muqueuse gastrique, sur

⁽¹⁾ 1180. Les *bolus ad quartanam* se préparaient avec 30 gram. de poudre de quinquina, 8 centigr. d'émétique, 4 gram. de carbonate de potasse et 60 gram. de sirop d'absinthe. On faisait 60 bols, qu'on prenait dans les vingt-quatre heures.

le foie, sur le pancréas ; par la *saignée blanche* que constituent les sécrétions abondantes opérées sous l'influence du vomitif ; par une action hyposthénisante générale, qui est commune à tous les émétiques entrés dans la circulation. Ce que nous avons dit de la dépression que la circulation et la calorification éprouvent sous l'influence des vomitifs montre bien la réalité de leur action antiphlogistique. Elle a surtout son utilité dans la laryngite aiguë, les bronchites (il faut, il est vrai, faire intervenir ici les modifications sécrétoires que produisent les vomitifs dans la muqueuse aérienne), mais surtout les amygdalites, qui trouvent dans cette médication leur remède le plus sûr.

§ 5. — Action de contrefluxion

Un vomitif est une ventouse énorme appliquée à la fois sur l'estomac, la partie supérieure de l'intestin, le foie, le pancréas, et qui appelle dans les vaisseaux destinés à ces organes une quantité de sang proportionnée à l'activité sécrétoire qu'il suscite. C'est de cette façon que l'on peut s'expliquer, je le crois, l'utilité des vomitifs pour combattre certaines hémoptysies et métrorrhagies, utilité admise par Aasheim, Cullen, etc., et attestée par des faits cliniques. Cette action concentrante, qui appelle ainsi une quantité considérable de sang vers ces organes, peut être poussée au point de produire une syncope. C'est par le même mécanisme que les ventouses Junod, appelant une quantité considérable de sang vers les membres inférieurs, arrêtent les hémoptysies et peuvent provoquer une syncope, laquelle est aussi une condition d'hémostase.

Cette contrefluxion, produite par les vomitifs, peut s'exercer au profit des affections du ventre. Hippocrate avait remarqué que les flux de ventre guérissent quelquefois à la suite de vomissements spontanés (*Aphor.* VII, 15). C'est là le point de départ de l'emploi des vomitifs dans les maladies intestinales. L'ipéca est ici le seul émétique auquel on doit recourir, et l'on sait les beaux résultats que l'on en obtient dans la dysenterie. Ici l'action est sans doute complexe, et si l'on peut invoquer, pour expliquer le résultat, l'action antagoniste du mouvement antipéristaltique, l'effet antiphlogistique, la modification des sécrétions par la partie du médicament qui arrive dans l'intestin, je ne saurais croire que la contrefluxion vomitive y joue un rôle insignifiant.

§ 6. — Action de sédation cardiaque

Ce que je viens de dire me permettra de ne pas insister sur cette indication. On ne songe plus, en effet, aujourd'hui que nous avons la ressource du chloroforme, à provoquer un état de